

APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENTENCE D'ARTISTE EN MILIEU SCOLAIRE

Date limite de dépôt des dossiers : 21 août 2026

L'ASSOCIATION PLEIN LA BOBINE



Créée en 2002, sous l'impulsion des collectivités locales de la communauté de communes du Massif du Sancy, l'association Plein la Bobine a pour activité phare l'organisation du **festival de cinéma éponyme à destination des jeunes publics**, se tenant chaque année au mois de mai/ juin à La Bourboule. L'association a également la particularité d'associer à sa préparation de nombreuses **actions d'éducation à l'image**, conduites tout au long de l'année, vers et avec les jeunes.

Plein la Bobine travaille à faire de ces actions d'éducation à l'image des **rendez-vous de qualité, propre à l'éveil et à la curiosité artistique et culturelle**. En effet, devant le flot d'images auxquelles nous sommes exposés quotidiennement et dont les sources se multiplient, il est essentiel de **rendre les enfants les acteurs de leurs festival** en associant le décryptage des images et leurs pratiques via des ateliers et des classes formées toute l'année aux métiers des festivals : jurys, journalistes, programmeurs...



À travers toutes ces actions, Plein la Bobine fait aujourd'hui partie des alternatives possibles à la consommation passive d'images. C'est l'une des raisons qui a permis au festival de se développer en enregistrant une progression de fréquentation, passant de quelques centaines d'enfants en 2003 à plus de 2500 enfants en 2026.



LE CADRE DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Plein la Bobine met en place, depuis dix ans, une résidence en milieu scolaire. Ce dispositif a pour vocation de changer chaque année d'établissement mais également de ville ou village du Massif du Sancy pour en faire profiter une grande partie de la population.

LE TERRITOIRE

La résidence s'effectuera dans un **établissement scolaire du Massif du Sancy, territoire de montagne** situé au centre de l'Auvergne (63), à une heure de Clermont-Ferrand environ. Ce cadre vert, rural et touristique est propice à la réflexion et à la recherche artistique.



L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Cette année, la résidence s'implantera au **collège du Pavin à Besse-Saint-Anastaise**.

Ce collège de 220 élèves, dispose de 2 classes par niveau et propose de nombreuses options aux élèves : ski, judo, VTT, cinéma.

Le comité de sélection s'emploiera donc à choisir un artiste avec un projet correspondant à des élèves de la 6^e à la 3^e.

L'ACCUEIL DANS L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement s'engage à fournir à l'artiste un **espace de travail dans l'enceinte du collège** afin de favoriser les échanges avec le public cible.

Pour la vie quotidienne, la structure d'accueil s'engage à trouver un **hébergement proche, muni d'internet**. Dans ce territoire reculé, **la voiture est conseillée pour être autonome**.





LE CONTENU DE LA RÉSIDENCE

DURÉE

8 semaines :

- 6 semaines (non consécutives) dans l'établissement scolaire de décembre 2026 à avril 2027 ;
- 2 semaines lors du festival Plein la Bobine du 19 au 28 mai 2027 à La Bourboule.

RÉPARTITION DU TEMPS ET ATTENTES

Une semaine se déroulera en décembre 2026 afin de définir les actions qui seront mises en place avec l'établissement et de rencontrer les élèves.

La résidence se découpera en deux temps :

- 50% du temps pour le travail personnel de l'artiste (écriture, réalisation, post-production...),
- 50% du temps en médiation avec les élèves.

La médiation peut revêtir plusieurs formes et ne se résume pas à la réalisation d'un objet audiovisuel. Des moments de rencontre, de présentation du travail de l'artiste peuvent en faire partie. Le temps de préparation à ces actions de médiation est également compris.

LA BOURSE

L'artiste obtient une bourse de 5 000 € pour l'ensemble de la résidence. Cette somme comprend ses frais de déplacements et de bouche.





DÉMARCHE POUR CANDIDATER

DÉPÔT DES DOSSIERS

Avant le 21 Août 2026, sur le Google Form suivant

<https://forms.gle/LfWUSZ2ibpjrmXcY7>

(ATTENTION : l'association Plein la Bobine sera fermée du 1^{er} au 21 août !
Pour toute question, merci de nous contacter en amont !)

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un C.V.
- Un **dossier de présentation du projet** à mener pendant la résidence (description du projet artistique personnel, des axes de travaux à mener avec les élèves, lettre d'intention spécifiant sa vision de la création avec le jeune public, ses besoins d'accompagnement)
- **Facultatif : un dossier artistique** présentant des oeuvres représentatives de la démarche de l'artiste

Tout ajout d'illustrations et d'exemples de travaux réalisés sera apprécié.

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection du projet suivra différents critères :

- la **cohérence** du projet avec l'âge du public concerné (toutes les classes doivent participer aux actions, avec un accent particulier mis sur les classes de 6^e et les 5^e),
- l'**originalité** du projet,
- la **pertinence** de notre accompagnement,
- les **partenariats** avec le territoire à mettre en place.

Composé de représentants de la DAAC du Rectorat de Clermont-Ferrand, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de l'association Plein la Bobine et du collège du Pavin de Besse-et-Saint-Anastaise, le comité de sélection se réunira fin septembre 2026.

L'artiste sélectionné sera choisi à l'issue de cette réunion. Chaque artiste ayant postulé recevra une réponse au plus tard début octobre 2026.

CONTACT

Amélie Pageot

07 81 97 94 05

a.pageot@pleinlabobine.com



pleinlabobine.com